

Je m'y étais engagé

Date : 22 août 2018

En marge de la dernière assemblée générale de l'association Galléco, qui s'est tenue le 7 juillet 2018, son ex-directrice (dont je salue au passage les qualités professionnelles et la permanence de l'engagement) m'a reproché une contribution du mois de mai 2018 dans laquelle je mettais nominativement en cause A. L. qui était à l'époque la co-Présidente « citoyenne » de l'association, du fait de son recrutement en qualité de « coach Google » dans le premier atelier numérique de la firme.

Je n'en avais pas encore pris le temps, mais j'avais à cœur de dire qu'à la suite de cet échange j'avais pris soin de modifier cette contribution dès le lendemain, comme ceci peut-être vérifié [au bout de ce lien](#).

A tort ou à raison, j'ai en effet considéré qu'en tout début de vie professionnelle, il serait évidemment dommage que l'intéressée soit, ne serait-ce que de manière infinitésimale, pénalisée de ce qui m'apparaît comme un défaut de maturité.

Je ne sais rien de sa participation effective à la promotion de Google eu égard aux exigences très claires de son contrat de travail et je dois bien reconnaître que je n'ai, par ailleurs, aucunement perçu son éventuelle contribution simultanée au projet Galléco si toutefois elle y a réellement tenu - ne serait-ce que quelques mois - un rôle un minimum déterminant.

Ce qui fait que je trouve qu'il serait effectivement dommage de lier les deux engagements en sa défaveur.

Par contre, je n'ai pas modifié [ma contribution concernant F. M.](#), qui m'a également interpellé le 7 juillet 2018, dans laquelle j'avais respecté l'anonymat à hauteur de l'étude que j'ai citée puisqu'il y est désigné sous le prénom fictif de François, que j'ai flouté son visage, et que je n'ai pas mis en ligne l'étude qui révèle son identité page 110. J'ajoute prudemment que je ne suis pas certain qu'il lui aurait vraiment déplu d'être plus clairement mis en valeur... ;-)))

J'avoue que j'ai été beaucoup plus ennuyé vis-à-vis d'Hasan Gedlec avec lequel j'ai également pu échanger le même jour.

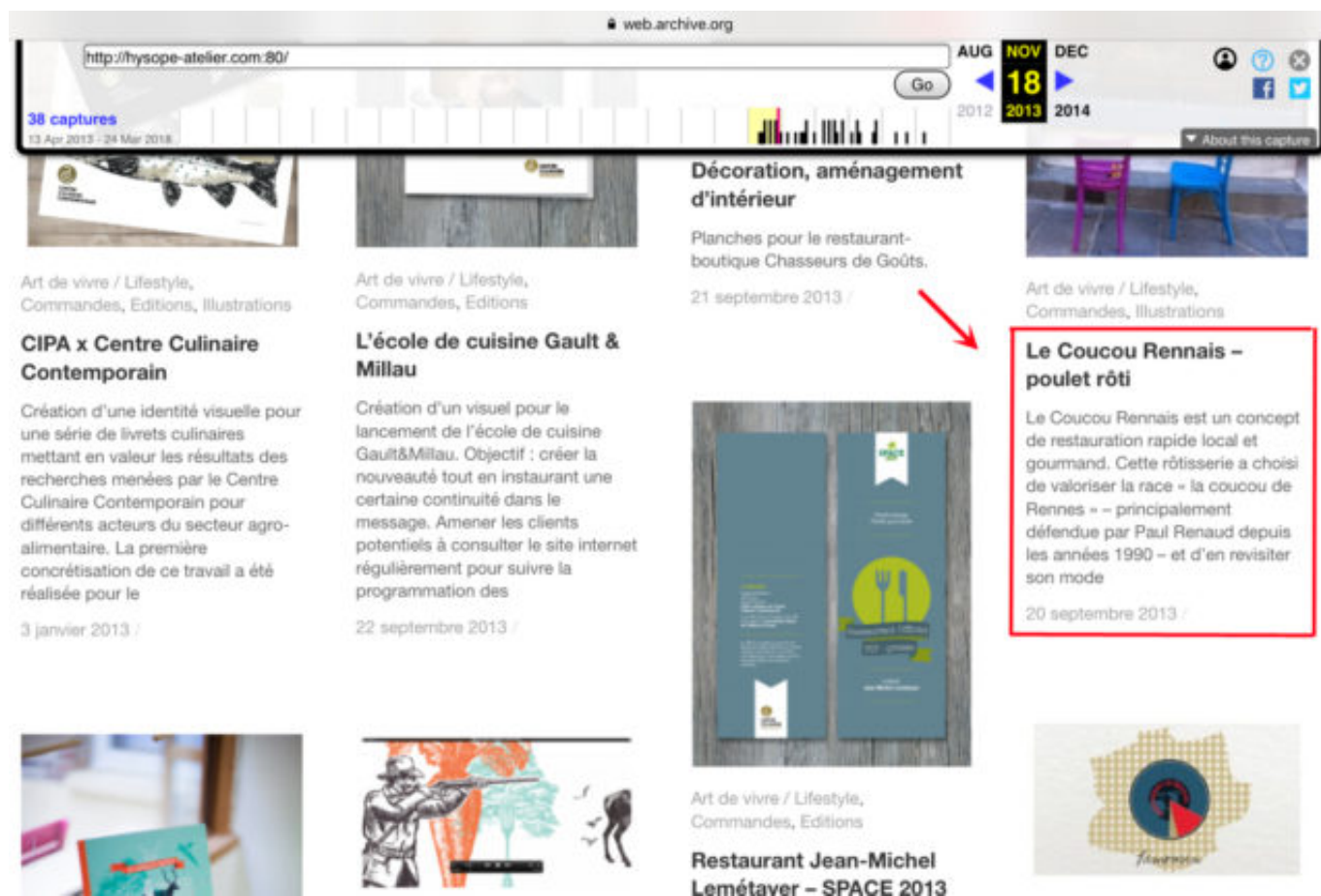
Je considère en effet qu'il s'agit d'un homme de conviction, d'un charisme évident, d'un contact fort agréable et dont le mérite est particulièrement important, eu égard notamment à son parcours de vie.

Je m'étais engagé auprès de lui à apporter un commentaire à [ma contribution le concernant](#) pour modifier si possible mon appréciation péjorative de sa démarche concernant l'enseigne « Le

coucou rennais » qu'il détient.

Mais, plus j'ai creusé - et même en intégrant ses observations - plus je suis arrivé à la conclusion que la captation de l'appellation « Le coucou rennais » a bien résulté d'une démarche commerciale volontaire qui n'était pas du tout innocente.

En voici la preuve, glanée dans les archives d'internet, et plus précisément les archives de l'atelier Hysope, qui a été créé par une graphiste culinaire talentueuse, issue de Sciences Po : Virginie Brégeon Lalanne de Saint Quentin, accessoirement fille de la propriétaire de la maison Lecoq Gadby, à qui Hasan Gedlec avait confié le travail :



En témoigne notamment un article intitulé « [Marketing culinaire : savoir exploiter les effets de congruence images-mots](#) » (création du nom et du logo, création de l'identité visuelle, aménagement d'intérieur, illustrations, packaging de produits dérivés, création de supports de communication et aide à l'élaboration de la carte).

Ceci est largement confirmé par d'autres documents que je tiens à disposition.

Je n'ai donc rien changé en ce qui le concerne.